



Scanner le code ci-dessus  
pour vérifier la conformité  
du diplôme sur [www.ffss.fr](http://www.ffss.fr)



## CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE SECOURISTE - PSE 1

Paris, le 30 juin 2023

- Vu le décret 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
- Vu l'arrêté du 24 août 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » ;
- Vu l'arrêté du 26 mai 1993 portant agrément à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme pour diverses unités d'enseignement de sécurité civile ;
- Vu la décision d'agrément n° AN75-PSE1-43-2023-2026 délivrée le 27 février 2023 relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » ;
- Vu le procès-verbal de formation n° F-2023-35930 en date du 30 juin 2023 ;

Le président, déclarant que

**M. Younesse JAOUAB**

né le 17 janvier 1978 à Belley (01)

remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de secouriste, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 août 2007 modifié susvisé,

délivre à **M. Younesse JAOUAB** le présent certificat de compétences

Bernard Rapha